

CQP Technicien conseil en gestion de la reproduction animale (2026)

Fonction:

Le Technicien Conseil en Gestion de la Reproduction Animale est le professionnel qui effectue en autonomie l'acte technique d'insémination des vaches allaitantes ou laitières. Il réalise également les opérations annexes telles que la synchronisation des chaleurs, les échographies et le suivi de reproduction dans le troupeau.

En outre, il accompagne les éleveurs en délivrant des conseils en matière de plans d'accouplement, de génétique et en effectuant du négoce sur le panel de semences de taureau, de compléments alimentaires et de matériels fournis par les coopératives, au regard des besoins de leur exploitation et des objectifs fixés. Selon les coopératives, le technicien conseil peut être amené à effectuer du transfert d'embryons.

Missions principales:

- Réalisation de l'insémination animale et des actes zootechniques
- Conseil auprès des éleveurs en matière de reproduction, d'amélioration génétique, de sécurité et d'hygiène
- Vente des solutions de l'entreprise auprès d'un portefeuille d'éleveurs

Compétences:

Ce référentiel est en cours de dépôt auprès des services de France compétences.

Bloc de compétences 1 : Réaliser l'insémination animale et les actes zootechniques

- Collecter les consignes en enregistrant et hiérarchisant les demandes des éleveurs pour organiser efficacement sa tournée.
- Préparer le matériel et les équipements nécessaires aux actes techniques en anticipant les besoins en stock, en respectant la réglementation sur la circulation et le stockage des doses de semence, ainsi que les normes sanitaires et zootechniques, afin d'assurer des interventions conformes et sécurisées.

- Identifier la femelle à inséminer en vérifiant son aptitude à être inséminée afin d'optimiser la réussite de l'acte d'insémination, de minimiser les risques et de s'assurer de la traçabilité de l'acte.
- Préparer les doses en appliquant le protocole de décongélation et en renseignant les documents de suivi, afin d'assurer la viabilité et la traçabilité de l'acte.
- Réaliser l'insémination en appliquant les règles d'hygiène, les méthodes adaptées, les protocoles de l'entreprise et les bonnes pratiques, tout en communiquant avec l'éleveur sur son intervention afin d'optimiser les chances de fécondation de l'animal.
- Effectuer un palper rectal en utilisant les méthodes appropriées et proposées par l'entreprise et en respectant les bonnes pratiques afin de constater ou non la gestation.
- Réaliser une échographie en s'appuyant sur une interprétation des images pour constater ou non la gestation et l'éventualité d'une gestation précoce.
- Synchroniser les chaleurs sur plusieurs femelles en appliquant le protocole défini, en respectant le cahier des charges de l'éleveur et la réglementation en vigueur afin d'harmoniser et maîtriser les cycles de reproduction.
- Réaliser des prélèvements biologiques conformément à la commande de l'éleveur et en respectant les protocoles définis par l'entreprise afin d'obtenir l'information génétique.
- Enregistrer les actes réalisés en s'appuyant sur les données légales et en intégrant les données zootechniques dans l'outil métier de l'entreprise afin d'assurer la traçabilité des protocoles et/ou résultats obtenus.
- Nettoyer son matériel, ses équipements et le lieu d'intervention en respectant les protocoles sanitaires en vigueur afin d'éviter les risques de contamination dans les élevages suivants.
- Sécuriser l'environnement d'intervention en appliquant les consignes de l'entreprise pour assurer sa protection et celle de l'animal lors de ses interventions techniques.

Bloc de compétences 2 : Conseiller les éleveurs dans la reproduction, l'amélioration génétique , la sécurité et l'hygiène

- Assurer un accompagnement zootechnique à visée reproductive en s'appuyant sur les données mises à sa disposition pour mettre en évidence des conduites de troupeau impactant la reproduction du cheptel.
- Apporter des conseils à l'éleveur en matière de conduite d'élevage en se référant aux observations effectuées dans le cadre de sa visite afin de maximiser la qualité et la performance de la reproduction.
- Alerter l'éleveur en cas de suspicion de problèmes, d'anomalies et/ou de dysfonctionnements sanitaires, le cas échéant, en se référant aux observations effectuées dans le cadre de sa visite pour orienter l'éleveur vers les organismes ou intervenants compétents.
- Effectuer un choix d'accouplement en sélectionnant le taureau le plus adapté aux objectifs de l'éleveur et aux caractéristiques des femelles afin d'optimiser le progrès génétique du troupeau.

- Exploiter les résultats des analyses génétiques et des observations phénotypiques en les restituant de manière claire à l'éleveur afin d'éclairer ses choix en matière de reproduction.
- Choisir les supports femelles du troupeau en tenant compte des attentes de l'éleveur et des critères de sélection pour accompagner l'éleveur dans la gestion du renouvellement du cheptel
- Apporter des préconisations aux éleveurs en matière d'hygiène et de sécurité en élevage en les sensibilisant sur les bonnes pratiques afin de faciliter les interventions et prévenir les risques sanitaires et leur propagation.
- Signaler à son responsable hiérarchique les observations d'anomalies phénotypiques bovines en s'appuyant sur les problèmes constatés pour les transmettre à l'Observatoire national des anomalies bovines.
- Alerter l'éleveur et sa hiérarchie en cas de manquement ou de dysfonctionnement en matière de sécurité en se référant aux observations effectuées dans le cadre de sa visite pour proposer des solutions à mettre en place par l'éleveur.

Bloc de compétences 3 : Vendre les solutions de l'entreprise auprès d'un portefeuille d'éleveurs

- Identifier les besoins et les attentes de l'éleveur en le questionnant et en reformulant sa demande afin de caractériser son projet.
- Proposer des produits et des services en prenant en considération le projet de l'éleveur et au regard de la gamme commercialisée par l'entreprise afin de proposer une offre commerciale sur mesure.
- Réaliser une vente de services et/ ou produits en s'appuyant sur des techniques commerciales afin de pérenniser l'activité de l'entreprise.
- Effectuer un suivi de la vente en se référant aux observations effectuées dans le cadre de sa visite afin de s'assurer de la conformité du service ou du produit vendu avec les besoins de l'éleveur.
- Développer un portefeuille d'activité en identifiant les caractéristiques et le projet des éleveurs et l'état de la concurrence sur la zone d'activité couverte par l'inséminateur afin de consolider le chiffre d'affaires de l'entreprise.
- Réaliser les activités commerciales de prospection et de suivi client, en utilisant les outils mis à disposition et en apportant les informations nécessaires pour le reporting d'activité, afin de formaliser les axes de progrès de l'entreprise et de garantir le suivi des ventes et actions réalisées.

Métiers accessibles via la certification:

- Inséminateur
- Technicien inséminateur
- Technicien en insémination
- Technicien d'insémination

Prérequis nécessaires à la formation:

Aucun

Ocapiat